



Entretenir sa piscine



Les conseils de votre pisciniste



SOMMAIRE

[GÉNÉRALITÉS p.1](#)

[RECOMMANDATIONS RELATIVES SUR L'USAGE DE VOTRE PISCINE p.1](#)

[USAGES DÉCONSEILLÉS ET FORMELLEMENT INTERDITS p.2](#)

[GÉNÉRALITÉS SUR LE TRAITEMENT DE L'EAU p.3](#)

[ENTRETIEN PHYSIQUE](#)

[Nettoyage du panier pré filtre pompe p.7](#)

[Nettoyage du filtre à sable p.8](#)

[Nettoyage du filtre à cartouche p.9](#)

[Nettoyage du filtre à diatomées p.10](#)

[Nettoyage du bassin p.11](#)

[Les équipements de nettoyage p.12](#)

[Les tâches de décolorations de la paroi p.13](#)

[Couvertures p.16](#)

[ENTRETIEN CHIMIQUE](#)

[L'équilibre de l'eau p.17](#)

[Désinfection / Stérilisation p.18](#)

[Les produits désinfectants p.19](#)

[Destruction des algues p.22](#)

[Floculation p.23](#)

[Traitement et régulation automatisée p.24](#)

[L'eau est verte p.26](#)

[L'eau est blanche p.26](#)

[L'eau est trouble p.26](#)

[L'eau irrite les yeux p.26](#)

[HIVERNAGE p.27](#)

[Hivernage Passif p.28](#)

[Hivernage Actif p.31](#)

[ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES](#)

[Nage à contre-courant p.33](#)

[Chauffage de l'eau p.34](#)

[Piscine intérieure p.35](#)

[Abris de piscine p.36](#)

[Membrane en PVC Armé p.37](#)



GÉNÉRALITÉS

La piscine privée, de plein air ou en intérieur, que vous avez choisie est achevée. Nous tenons à vous féliciter pour ce choix.

Votre piscine est le fruit du savoir-faire de Exp'Eau Piscine à qui vous avez confié sa réalisation. Vous êtes désormais responsable de l'entretien, de la maintenance et de la sécurité de votre piscine.

Ainsi en vue d'assurer le maintien de fiabilité et des performances de votre installation, nous vous recommandons de toujours respecter les notices d'utilisation établies par les fabricants des matériels installés ainsi que des préconisations du présent guide.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute modification, ou adaptation, que vous pourriez entreprendre sur votre piscine (*aire du bassin, pièce à sceller, réseau hydraulique, couverture, abri et, plus généralement, tous les équipements additionnels*) est susceptible de porter atteinte à l'ouvrage existant et d'entraîner la déchéance du régime des garanties contractuelles et de droit commun attaché à l'ouvrage.

RECOMMANDATIONS RELATIVES SUR L'USAGE DE VOTRE PISCINE

Votre piscine est réservée à l'usage privé, dans un cadre familial. Ainsi il est recommandé de définir des règles d'usage afin de préserver les principaux risques de dysfonctionnement et d'accident. Nous vous recommandons d'effectuer un contrôle préalable à l'utilisation du bassin et notamment :

- 🚧 Evaluer la qualité de l'eau ;
- 🚧 Contrôler le fonctionnement de la filtration et du dispositif de stérilisation ;
- 🚧 Prendre en compte les sujets vulnérables (enfants, personnes âgées) ;
- 🚧 Désactiver le système de sécurité.

En outre, vous veillerez à équiper les enfants de brassards ou de bouées adaptées, de surveiller les sujets vulnérables durant la baignade, et de réactiver le système de sécurité après la baignade



USAGES DÉCONSEILLÉS ET FORMELLEMENT INTERDITS

Le respect des conditions de traitement de l'eau est déterminant pour la pérennité et la fiabilité de votre piscine.

Dès lors, tout additif (liquide ou solide) non préconisé est rigoureusement interdit. De même tout changement ou transformation du dispositif de traitement qui n'aurait pas été validé par votre pisciniste est strictement prohibé.

Un bassin doit rester rempli en permanence pour que la pression de l'eau à l'intérieur compense la pression du sol à l'extérieur.

Cependant dans le cadre d'une réparation nécessaire, la vidange doit être effectuée en prenant toutes les précautions pour assurer la stabilité du bassin vide et de son revêtement.

Les présentes recommandations ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne s'auraient, par conséquent, se substituer à la prudence et au bon sens de l'utilisateur.

L'utilisation d'un nettoyeur haute pression est fortement déconseillée. Dans tous les cas, son utilisation doit être subordonnée aux conseils d'un professionnel qualifié.

ATTENTION : les dommages résultants des effets de l'usure normale, du défaut d'entretien et /ou d'un usage anormal sont exclus de la garantie de responsabilité décennale.

GÉNÉRALITÉS SUR LE TRAITEMENT DE L'EAU

L'eau de votre piscine est un élément vivant, complexe et instable. Cette dernière est particulièrement sensible aux conditions environnementales (climat, pollutions...)

Elle a une importance primordiale et direct sur l'aspect et la bonne conservation des matériaux qui composent votre installation ainsi que le confort et la sécurité des utilisateurs.

En matière de piscine, il est indispensable d'utiliser de l'eau en provenance du réseau de distribution, conforme à la directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinée à la consommation humaine. De ce fait, il est fortement déconseillé d'utiliser les eaux d'autre provenance (forage, captage, puits...) dont la composition physico-chimique n'est pas constante.

Si cette précaution n'est pas respectée, l'utilisateur devra impérativement faire procéder à une analyse de l'eau.

Attention ! le dépassement de ces taux peut provoquer l'apparition de taches indélébiles sur le revêtement.

Pour être de bonne qualité, l'eau de votre piscine doit être :

limpide, équilibrée, désinfectée, désinfectante.



Ces caractéristiques indispensables sont obtenues par deux actions complémentaire :

- Le **traitement physique**
- Le **traitement chimique**, qui permet de corriger certaines caractéristiques de l'eau et de la conserver saine et équilibrée par apport de produits correctifs et désinfectants.

Le temps de filtration favorise la bonne qualité de l'eau.

TEMPERATURE DE L'EAU	DUREE DE FILTRATION
< à 13°C	4 heures
Entre 14°C et 17°C	8 heures
Entre 18°C et 20°C	10 heures
Entre 23°C et 26°C	13 heures
Entre 27°C et 30°C	15 heures
Plus de 30°C	24 heures

ATTENTION : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à l'efficacité de ces traitements et d'y apporter la plus grande attention.



Traitement physique

Le traitement physique est assuré au moyen d'un équipement de filtration et d'un réseau hydraulique qui doit assurer la circulation de l'eau à filtrer.

L'eau captée par aspiration, passe à travers un élément filtrant et retourne au bassin, débarrassée des particules de dimension supérieure à la finesse de l'élément filtrant.



Fonctionnement du filtre

La filtration assure le traitement physique de l'eau pour la préparer à un traitement chimique plus efficace et plus économique.

Le filtre remplit la fonction de « tamis » chargé de retenir les différents déchets présents dans l'eau. Les impuretés (particules non solubles) sont retenues mécaniquement par le filtre. Le filtre va donc se colmater ou s'encrasser, un lavage lui rendra toutes ses capacités.

Le filtre est muni (sauf le filtre à cartouche) d'une vanne multipositions, d'un manomètre, d'un purgeur d'air (optionnel) et d'une vidange (pour l'hivernage).



Traitement chimique

L'efficacité du traitement chimique est conditionnée par l'équilibre de l'eau.

Le maintien de cet équilibre est obtenu, par l'analyse et, si nécessaire, la correction du **PH** (potentiel hydrogène), du **TH** (titre hydrotimétrique) et du **TAC** (titre alcalinique complet).

Le Potentiel d'Hydrogène (PH) détermine le niveau « acidité/basicité » de l'eau. Ce dernier doit toujours se situer entre 7.2 et 7.6, l'idéal entre 7.4. Le contrôle et le maintien du bon niveau de PH est essentiel pour 3 raisons :

- Le confort des baigneurs ; eau non irritante
- L'efficacité de la désinfection, et la pérennité du revêtement et des équipements.

Le **Titre Hydrotimétrique (TH)** détermine la dureté de l'eau. Exprimé en degrés français (°F), il varie en fonction de la concentration en ions, calcium et magnésium. Une eau douce possède un TH compris entre 0 et 10°F, une eau dure au-delà de 35°F.

Le **Titre Alcalimétrique Complet (TAC)** détermine l'alcalinité de l'eau, exprimé en °F, il caractérise le pouvoir tampon de l'eau, c'est-à-dire la capacité d'influence d'un produit acide ou basique sur le PH de l'eau. Plus le TAC est élevé, plus il est difficile de faire varier le PH de l'eau.

Le traitement chimique doit permettre d'obtenir une eau de qualité propre à la baignade, désinfectée et désinfectante.

En effet, dans tous les cas, il convient de compléter la filtration au moyen d'un apport chimique afin d'agir selon un processus d'oxydation (il faut brûler les bactéries).

Le traitement de l'eau peut être partiellement ou totalement automatisé, en injection de produits oxydants, voire en analyse de l'eau combiné à l'injection piloté.



Nettoyage du panier pré filtre pompe

Le pompe de filtration contient un panier appelé pré filtre permettant de retenir certaines impuretés et particules aspirées dans le bassin.

Sa fréquence de lavage dépend de la pollution environnante mais elle est indispensable après chaque balayage manuel de la piscine. Le préfiltre est un élément d'usure, il doit être contrôlé régulièrement (vérifier l'état du maillage).



- 1 Mettre le bouton de sélection de l'armoire de commande sur la position « arrêt »
- 2 Fermer les vannes d'aspiration et de refoulement
- 3 Dévisser le couvercle du pré filtre de la pompe
- 4 Dégager le panier en tirant ou tournant l'anse
- 5 Nettoyer le panier avec une brosse à poils raides
- 6 Remettre le panier en l'engageant dans le cran prévu à cet effet
- 7 Remettre le couvercle en le serrant modérément à la main
- 8 Ouvrir toutes les vannes fermées en N°2
- 9 Mettre le bouton de sélection de l'armoire de commande sur la position « marche manuelle »
- 10 Chasser l'air du filtre jusqu'à ce que l'eau sorte du purgeur
- 11 Mettre le bouton de sélection de l'armoire de commande sur la position « marche automatique »

Nettoyage du filtre à sable

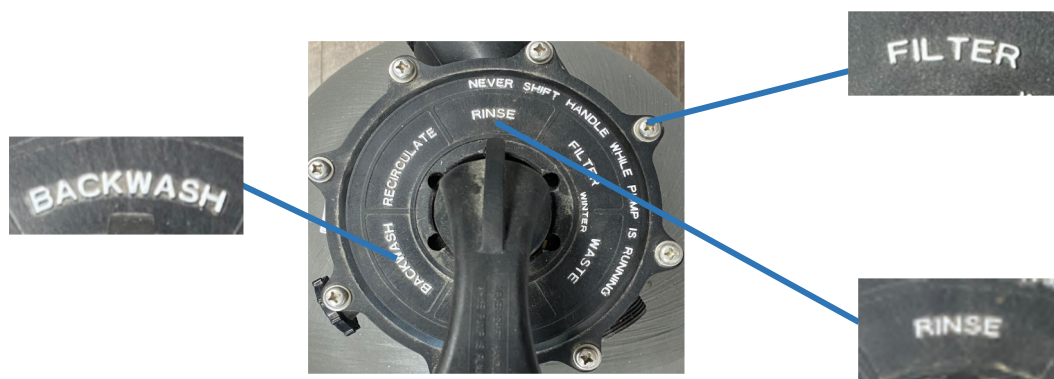


Les filtres à sable sont les plus couramment utilisés dans les piscines résidentielles en raison de leur simplicité et de leur fiabilité.

Ces filtres utilisent du sable comme média filtrant pour piéger les particules indésirables. L'eau passe à travers le lit de sable, où les impuretés sont capturées, puis elle est renvoyée dans la piscine. Les filtres à sable nécessitent un nettoyage régulier, appelé "**backwashing**," pour éliminer les débris accumulés.

Le **backwashing** consiste à inverser le flux d'eau à travers le filtre. Au lieu d'envoyer l'eau de la piscine dans le filtre pour la nettoyer, le backwashing envoie de l'eau propre et fraîche à l'envers à travers le sable. Cette eau à contre-courant disloque et éjecte les particules de saleté accumulées dans le sable.

L'eau sale est ensuite évacuée par un tuyau de vidange, éloignant ainsi les débris de la piscine. Une fois le processus de back-washing terminé, le filtre reprend son fonctionnement normal, permettant à l'eau de la piscine d'être propre et claire

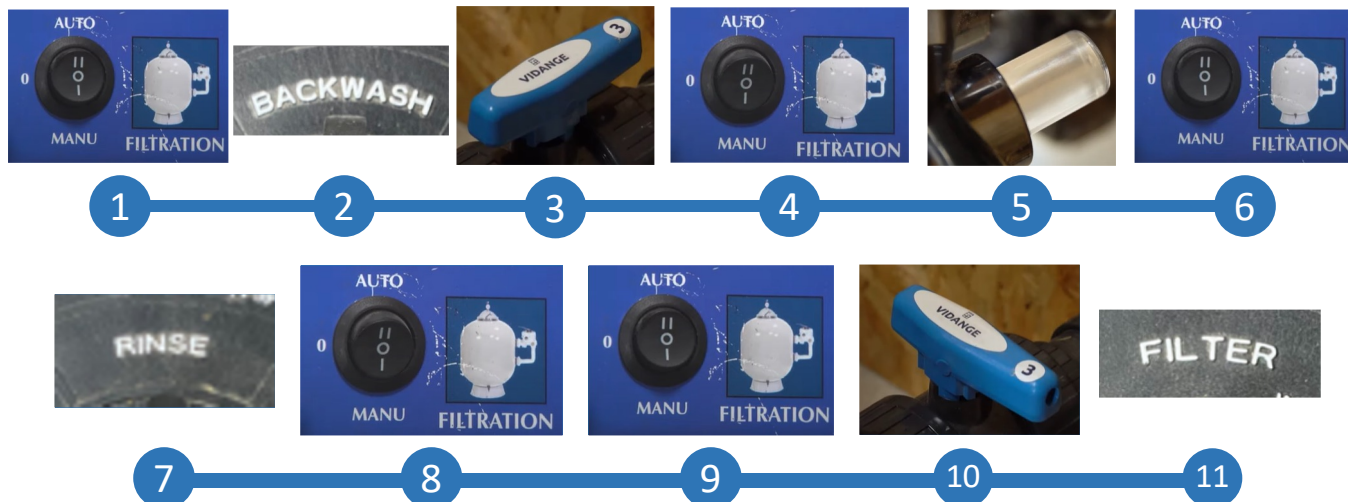


Nettoyer son filtre à sable : pas à pas

Voici les étapes à suivre afin de nettoyer efficacement son filtre à sable :

- 1 Arrêter la filtration (couper l'alimentation électrique) .
- 2 Mettre la poignée de la vanne multivoies sur la position « backwash » (contre-lavage).
- 3 Ouvrir la vanne de vidange.
- 4 Remettre en route la filtration.
- 5 Le contre lavage dure de 2 à 4 minutes selon la dimension et l'encrassage du filtre. La transparence du couvercle du filtre ou du voyant permet d'évaluer la couleur de l'eau dans le filtre.
- 6 Lorsque l'eau est redevenue claire, arrêter à nouveau la filtration.
- 7 Mettre la poignée de la vanne multivoies sur la position « rinse » (rinçage).
- 8 Remettre en route la filtration.
- 9 1 minute après, arrêtez à nouveau la filtration».
- 10 Fermer la vanne de vidange.
- 11 Mettre la poignée de la vanne multivoies sur la position « filtration » .
- 12 Redémarrer la filtration pour les essais, et pour finir remise en route de la programmation automatique.

(voir photo ci-dessous)



Nettoyage du filtre multi cartouche

Les filtres à cartouche sont une alternative populaire aux filtres à sable, particulièrement appréciée pour leur faible encombrement.

Ces filtres utilisent des cartouches de papier ou de polyester plissées comme élément filtrant. L'eau passe à travers les plis de la cartouche, piégeant les impuretés. L'entretien consiste à retirer périodiquement la cartouche pour la nettoyer ou la remplacer.



Les filtres à cartouche sont plus compacts que les filtres à sable, ce qui les rend idéaux pour les petites piscines ou les espaces limités. Ils offrent une filtration fine, améliorant la qualité de l'eau, et sont faciles à entretenir.

- 1 Assurez-vous que la pompe de la piscine est éteinte pour des raisons de sécurité.
- 2 Localisez le filtre à cartouche et dévissez le couvercle ou la partie supérieure du boîtier
- 3 Retirez la cartouche du filtre en la dévissant ou en la soulevant.
- 4 À l'aide d'un tuyau d'arrosage, rincez soigneusement la cartouche
- 5 Si la cartouche est très encrassée, vous pouvez utiliser un nettoyeur spécialement conçu pour les filtres à cartouche.
- 6 Une fois la cartouche propre, laissez-la sécher complètement.
- 7 Inspecter la cartouche à la recherche de signes de dommages ou d'usure.
- 8 Revissez ou remplacez la cartouche dans le boîtier du filtre.
- 9 Remplacez le couvercle du filtre et serrez-le fermement pour éviter les fuites.
- 10 Allumez la pompe de la piscine et surveillez le filtre pendant quelques minutes pour vous assurer qu'il fonctionne correctement.
- 11 Votre filtre à cartouche est maintenant propre et prêt à filtrer l'eau de votre piscine de manière efficace.
- 12 Il est recommandé de nettoyer la cartouche du filtre à cartouche au moins une fois par mois pendant la saison de baignade. Cependant, la fréquence peut varier en fonction de l'utilisation de la piscine et des conditions environnementales.

Nettoyage du filtre à diatomée



Les filtres à diatomées, souvent appelés filtres DE, sont connus pour leur capacité exceptionnelle à produire une eau cristalline.

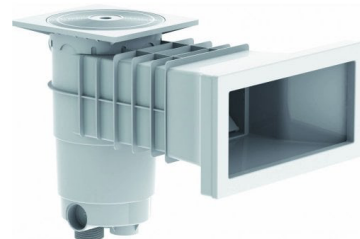
Ces filtres utilisent une poudre de diatomées (fossiles d'algues) comme média filtrant. L'eau passe à travers une toile recouverte de diatomées, qui retient les particules microscopiques. Les filtres à diatomées offrent la meilleure qualité d'eau, mais nécessitent un entretien plus minutieux.

Les filtres à diatomées produisent une eau d'une clarté exceptionnelle, idéale pour les piscines où la qualité de l'eau est une priorité. Ils sont également efficaces pour éliminer les algues.

- 1 Mettre le bouton de sélection de l'armoire de commande sur la position « arrêt ».
- 2 Mettre la poignée de la vannes multivoies sur la position « Back-wash » (contre lavage).
- 3 Ouvrir la vanne de vidange.
- 4 Mettre le bouton de sélection sur la position « marche manuelle ».
- 5 Le contre lavage dure de 2 à 4 minutes selon la dimension et l'encrassage du filtre. La transparence du couvercle du filtre ou du voyant, permet de voir la couleur de l'eau dans le filtre.
- 6 Lorsque toutes turpitudes à pratiquement disparues mettre le bouton de sélection sur « Arrêt ».
- 7 Mettre la poignée de la vanne multivoies sur la position « Rinse » (rinçage).
- 8 Mettre le bouton de sélection de l'armoire sur la position « marche manuelle ».
- 9 1 minute après, mettre le bouton de sélection de l'armoire sur la position « arrêt ».
- 10 Refaire 2 à 3 fois les opérations (2.4.5.6.7.8 et 9).

Nettoyage du bassin

Propreté des skimmers : les paniers de skimmers sont les premiers capteurs d'impuretés, notamment les éléments polluants visible à l'œil nu. Il est donc impératif de les vider et de les nettoyer régulièrement.



La surface de l'eau :

Si nécessaire, ramasser les éléments impropres à l'aide de l'épuisette.

Le fond du bassin : Balayage manuel du bassin ou ramassage des éléments impropres à l'aide de l'épuisette. Si le bassin est équipé d'un appareil de nettoyage alors le faire travailler régulièrement une fois le bassin propre.

La ligne d'eau :

Les principales sources d'encrassement sont la pollution atmosphérique et les corps gras :

- Nettoyer manuellement (utiliser un produit nettoyant spécial)
- Ne pas utiliser de surface abrasive
- Intervenir selon le constat visuel.

Les parois du bassin : L'encrassement des parois de votre piscine est essentiellement dû à un déséquilibre chimique de l'eau. (Développement d'algues, tartre, etc...).

Deux actions permettent d'y remédier :

-  Brossage manuel des parois, en utilisant la brosse de parois, adaptée à votre revêtement de piscine.
-  Vérifier et corriger l'équilibre chimique de l'eau.

Les équipements de nettoyage

Il existe 4 familles d'équipements :

- Les balais aspirateurs manuels,
- Les robots de nettoyage raccordés sur le réseau hydraulique du bassin,
- Les systèmes automatiques intégrés à la structure,
- Les robots automatiques autonomes.



Principe de fonctionnement :

Les 3 dernières familles d'équipements constituent une aide au maintien de la propreté du bassin. Les opérations de nettoyage après période d'hivernage ne peuvent être assurées par ces types de matériels.

Le principe général de fonctionnement consiste à déplacer manuellement, ou de façon autonome, sur le fond du bassin, une tête aspirante qui véhiculera eau et corps étrangers d'un média filtrant, avant de retourner au bassin débarrasser ces impuretés.

Les balais aspirateurs manuels (raccordé sur le réseau hydraulique du bassin) peuvent être connectés soit sur l'aspiration d'un skimmer, soit sur « prise balai ».

Les robots autonomes alimentés électriquement en très basse tension (12 volts continu ou 24 volt alternatif maxi) via un transformateur situé hors volume de protection I (2.00 mètres du bassin selon la norme C15100), peuvent être soit à déplacement aléatoire, soit à déplacement programmés.

La sélection du matériel sera conditionnée par la nature du besoin, la fréquentation, les conditions environnementales ainsi que selon la taille et la forme du bassin.

Les Tâches de décoloration de la paroi

Elles sont d'origines diverses et, de ce fait, de coloris divers. Leur nature doit être déterminée avec précision si l'on veut pouvoir préconiser un remède.

Taches blanchâtres sur le fond du bassin



Elles peuvent être la conséquence du contact direct d'une pastille ou d'un galet du produit oxydant (ex : chlore, brome) tombé ou jeté dans le bassin, au contact direct du revêtement.

L'effet est d'autant plus marqué que le contact a été long et peut aller jusqu'à la formation de « ridules ». **Ce désordre est irréversible !**

Décolorations

➤ *Sur le fond du bassin ou sur les parois*

Ce phénomène est visible sous les skimmers ou autour de la bonde de fond.

Les produits chlorés en solution étant plus denses que l'eau, c'est le signe d'une concentration excessive. Elle peut être la conséquence d'un arrêt prolongé de la filtration, après un traitement de choc avant que le chlore ne soit totalement dissous dans l'eau. Sous les skimmers, c'est le signe que le chlore qui y a été ajouté continue de se dissoudre, alors que la filtration est arrêtée.

Dans le cas d'un PH inférieur à 6.9, ce phénomène s'accompagne :

- De la formation de plis par reprise d'humidité sur les membranes PVC, en commençant par la surface située autour de la bonde de fond,
- D'un durcissement des membranes en PVC, dû à la perte de plastifiant.

Ces désordres sont irréversibles !

➤ *Au niveau de la ligne d'eau*

Elles résultent des dépôts de sel, de calcium ou de magnésium, c'est-à-dire de calcaire. Le nettoyage est possible avant incrustation, à l'aide d'un produit approprié en prenant la précaution de ne pas « gratter » le revêtement, ni d'utiliser de solvant

(Principalement sur les membranes PVC imprimées et vernies). Utiliser des produits adaptés.

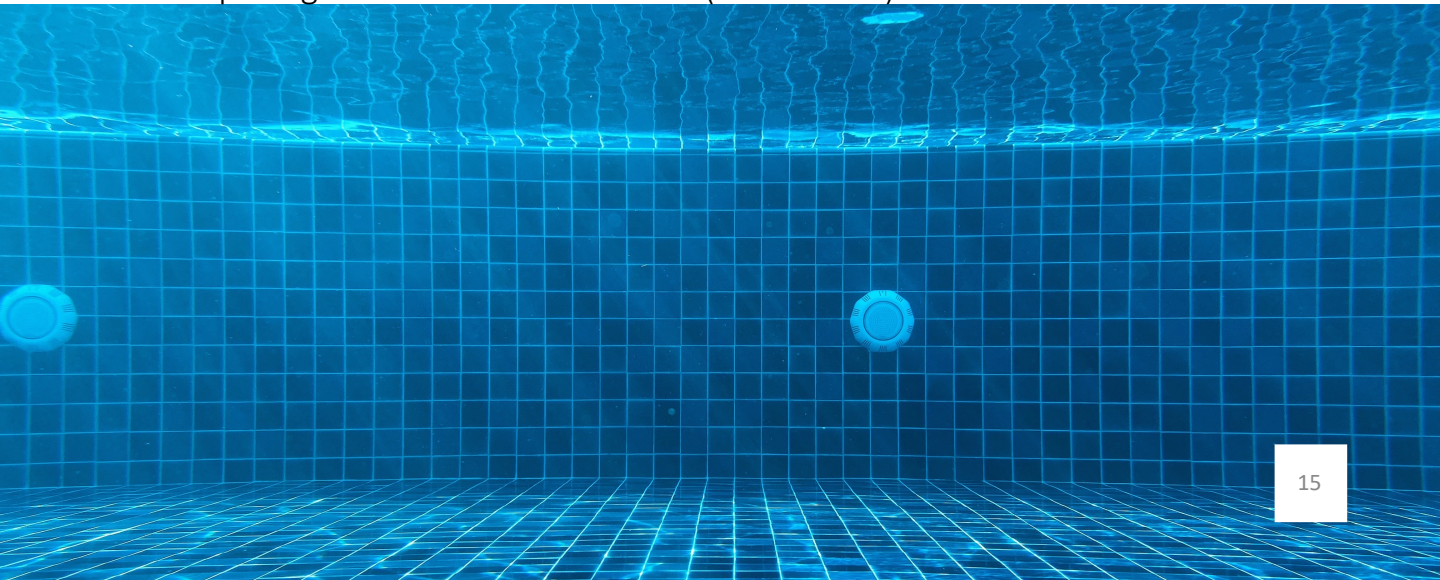
Taches noires ou brunes

- *Sur le fond et les parois*



Elles peuvent avoir pour cause :

- **Des algues,**
- **La décomposition de matières organique** (feuilles, débris végétaux), qui peuvent être prévenue par un entretien hebdomadaire (nettoyage par balayage),
- **Une filtration d'eau chargée entre une membrane et une structure** (ruissèlement ou remontée de nappe phréatique), qui entraîne la prolifération de micro-organismes. Ces micro-organismes se développent entre la paroi du bassin et la membrane d'étanchéité en PVC-P qui est perméable aux gaz et produisent du sulfure d'hydrogène pouvant se combiner avec les ions métalliques (cuivre, fer, manganèse...) de l'eau de la piscine et former ainsi des sulfures métalliques insoluble et de coloris foncé. Il faut donc éviter les concentrations importantes d'ions métalliques dans l'eau de votre piscine. A cet effet, il est rappelé que l'utilisation de sulfates de cuivre pur, ou qui ne serait pas spécialement formulé pour une utilisation en piscine, est formellement interdite.
- **L'apport non contrôlé d'ions métalliques**, comme le cuivre ou l'argent,
- **Le remplissage avec des eaux de captage, de drainage ou de puits** : ces eaux sont instables, souvent chargées en matières organiques, polluées par des nitrates et des phosphates. Le problème qui en découle peut-être évité par un remplissage avec une eau de réseau (eau de ville).



Taches jaunes

Dans le cas d'une piscine traitée au brome, la combinaison d'un PH inférieur à 6.9 et d'un dosage supérieur aux recommandations des fabricants pourrait entraîner une coloration de la membrane allant du jaune au brun. Il faut noter que, dans la plupart des cas, cette coloration sera irréversible.



Taches vertes

Il s'agit principalement d'algues. Elles se développent lorsque les règles de base du traitement de l'eau ne sont pas respectées.



Taches roses

Elles peuvent avoir diverses origines. Dans l'épaisseur de la matière : il s'agit de micro-organismes qui se développent derrière la membrane. Leurs excréments colorés traversent la membrane et laissent apparaître des taches. Elles sont indélébiles.

Contrôle de la teneur en ions

Afin de pallier le risque de formation de taches indélébiles causées par des sulfures métalliques résultant de la combinaison d'hydrogène sulfuré et d'ions métallique, l'eau de votre piscine doit être régulièrement traitée à l'aide d'un produit capable de séquestrer les ions métalliques, afin que ceux-ci soient retenus par le système de filtration, puis éliminés.

Couvertures

Les couvertures sont le complément indispensable des bassins de plein air. Elles protègent le bassin des salissures et pollutions diverses, limitent l'évaporation et la déperdition de chaleur. Il existe une grande variété de couvertures :



Les Couvertures à barres

Les bâches à barre pour piscine offrent une sécurité en empêchant l'accès non autorisé et réduisent les risques de noyade, tout en limitant l'accumulation de débris dans l'eau. Ces couvertures solides assurent une protection fiable et simplifient l'entretien de la piscine, offrant une tranquillité d'esprit.



La Couverture motorisée ORÉ

La couverture motorisée ORÉ est autonome en énergie. Economique/Écologique avec son panneau solaire parfaitement intégré au design de votre couverture qui vas se recharger automatique sans que vous n'ayez besoin d'agir. Une ouverture en 30 secondes.



Le Volet Hors Sol ROLLEASY

Volet roulant hors sol électrique à encombrement réduit, simple et rapide à installer. Ce volet vous permettra de conserver la chaleur de votre piscine.



Le Volet Immergé

Le système Rollinside permet une intégration totale du volet en fond de bassin sans caillebotis visible sur la plage. Une fois enroulé, il devient totalement invisible et laisse place à l'escalier ou à la banquette pour un confort et une discrétion optimale.

ATTENTION ! Lors des opérations d'hivernage, l'installation ou le déploiement d'une couverture/ volet, doit être réalisée en respectant scrupuleusement les recommandations du fabricant.

Les couvertures automatiques

Préconisations d'hivernage :

Afin de maintenir les conditions de sécurité et de ne pas endommager la couverture, le niveau d'eau doit être constant. A cette fin, le bassin doit être équipé d'un trop plein et éventuellement d'un régulateur de niveau dont le réglage sera réalisé suivant les préconisations du fabricant.

L'état et le bon fonctionnement du trop-plein et du système de remplissage doivent être contrôlés fréquemment, y compris en période d'hivernage.

ATTENTION ! en dehors des opérations liées à l'utilisation courante de la couverture automatique (ouverture/fermeture), les manipulations (entretien, maintenance, réparations...) doivent être réalisées par un professionnel compétent



Le pH = Potentiel Hydrogène

Caractère acide/basique de l'eau PH neutre = 7

Pour l'eau de piscine, le PH idéal est compris entre 7.2 et 7.6 soit **7.4**

(À l'exception du traitement au brome pour lequel le PH idéal est compris entre 7.4 et 7.8).

Valeurs variables en raison de :

- La météo
- La température extérieure
- Les produits de traitement
- La fréquence des baignades
- La filtration.

ATTENTION : Analyse et corrections sont indispensables pour maintenir la valeur du PH préconisée. Ceci est important pour assurer le confort des baigneurs, l'efficacité des produits de traitement, la pérennité des équipements et la bonne tenue du revêtement.

Le TAC = Titre Alcalimétrique Complet

Le TAC est le taux d'alcalinité totale, soit la teneur en carbonates et bicarbonates d'une eau. **Cette valeur donne à l'eau son pouvoir tampon qui agit sur le PH.** C'est un paramètre important à déterminer à l'ouverture de votre bassin en début de saison.

Sa correction s'effectue comme avec le PH, avec un correcteur d'alcalinité.

Une trousse d'analyse permet de déterminer cette valeur.

Le TH = Titre Hydrotimétrique

Le titre hydrotimétrique plus communément appelé CALCAIRE, permet de déterminer l'équilibre de l'eau sur la balance TAYLOR ;

Paramètre peu variable, le TH doit être déterminé lors de la mise en service de votre piscine en début de saison. Les conséquences du calcaire sont visibles à la ligne d'eau ainsi que sur les équipements.

Désinfection / Stérilisation

Vous devez veiller en permanence à ce que l'eau de votre piscine soit parfaitement désinfectée et désinfectante. Toute pollution d'origine végétale (algues) ou bactériologique (bactéries, virus) est détruite au contact de l'eau du bassin. Cette désinfection s'obtient à partir de substances chimiques dissoutes dans l'eau des bassins, soit par le fonctionnement d'équipement spécifique.

A titre indicatif, les taux des produits désinfectants les plus courants sont indiqués ci-dessous : **(Cette liste n'est pas exhaustive)**.

	Taux (T) en PPM	PH
CHLORE LIBRE	$1.0 < T < 1.5$	$7.0 < \text{ph} < 7.4$
PHBM	$20 < T < 30$	$7.0 < \text{ph} < 7.8$
BROME	$1 < T < 2$	$7.4 < \text{ph} < 7.8$

L'attention de l'utilisateur est tout particulièrement attirée sur le respect du PH ; En effet, à des valeurs trop importantes (ex. $\text{PH} > 7.8$ pour le chlore) les produits oxydants voient leur désinfectant fortement réduit, voire annulé, permettant ainsi le développement des micro-organismes.

Un PH trop bas (ex. inférieur à 6.8 pour le chlore), peut engendrer une forte oxydation des particules métalliques dissoutes ou une corrosion importante des équipements métalliques de votre piscine. En outre, un PH trop bas favorise la dégradation des revêtements du bassin.

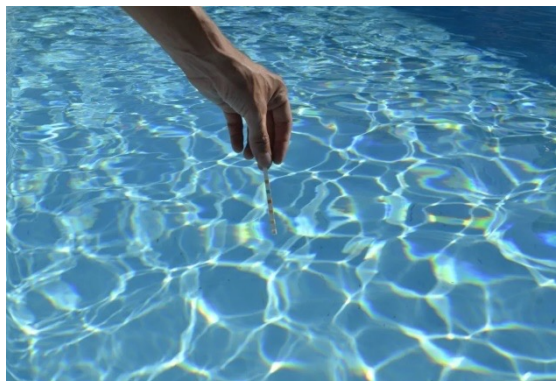
Quelle que soit la méthode de traitement choisie, il y a toujours 4 critères essentiels à corriger dans l'ordre d'importance suivant :

- **Equilibre de l'eau**
- **Désinfection / stérilisation**
- **Destruction des algues**
- **Floculation**

Les produits de désinfection

Les produits ou systèmes analysés ci-dessous doivent être utilisés conformément aux prescriptions éditées par leurs fabricants.

Vous devez vous assurer au préalable, de la compatibilité des produits ou systèmes avec le revêtement de votre piscine ainsi que de la compatibilité des produits entre eux.



Le brome

Le Brome a un principe désinfectant pratiquement identique à celui du chlore. Il est utilisé à des doses et sous un PH légèrement supérieur à celui du chlore. Dans 90% des cas, le brome est contenu dans un brominateur. Cet appareil est uniquement destiné à l'utilisation du brome. Le pouvoir rémanent du brome est important.

NB : L'apport de brome doit être effectué conformément aux prescriptions de l'installateur. Concernant l'emploi d'un diffuseur spécifique au brome, il est strictement interdit d'utiliser d'autre produits (chlore).

Les produits non chlorés

Les PHMB, composés de biguanides, ont une action biocide. Il s'agit d'un désinfectant extrêmement stable. Son action n'est influencée ni par les UV, ni par la température de l'eau, ni par la variation du PH. Il est totalement incompatible avec les produits chloré ou bromés.

NB : Compte tenu des nombreuses incompatibilités entre les produits ou les moyens de traitement, tout changement de produit est obligatoirement subordonné à l'avis et aux conseils de mise en œuvre d'un professionnel

Le Chlore

Le pouvoir rémanent du chlore est très important.

Le chlore et ses dérivés chloré peuvent se trouver sous diverses formes :

- **Solide** : comprimés, granules ou poudre à dissolution rapide, galets à dissolution lente.
- **Liquide** : attention, le chlore liquide ne peut être utilisé qu'au moyen d'un système d'injection. Il est important de mesurer le chlore libre et, pour ce faire, d'utiliser la trousse d'analyse DPD N°1.

Il est impératif de conserver une concentration de stabilisant inférieur à 75 mg / litre. Pour les produits de traitement à base de chlore stabilisé, l'excès de produits stabilisant « bloque » l'action du chlore.

Il est rappelé que l'action du chlore stabilisé par accumulation entraine systématiquement l'apport et, donc, l'augmentation de la teneur en acide isocyanurique (stabilisant) dans l'eau de la piscine.

Afin d'éviter la saturation, la concentration en stabilisant doit être réduite par renouvellement partiel, ou total, de l'eau du bassin.

ATTENTION ! UNE CONCENTRATION D'ACIDE ISOCYANURIQUE A UN TAUX SUPERIEUR A 75MG/LITRE ENTRAINE LE REJET DES APPELS EN GARANTIE CONCERNANT L'APPARITION DE TACHE ET /OU DE DECOLORATION DU REVETEMENT.





BE CAREFUL

RAPPELS IMPORTANTS

- Ne jamais mélanger les produits concentrés entre eux !
- Certains mélanges peuvent être nocifs pour les revêtements et même dangereux ou explosif.
- Vérifier que le produit est adapté à une utilisation en piscine privée.
- Conserver les produits hors de portée des enfants.
- Respecter les règles d'hygiène de base (ne pas manger, boire, fumer, pendant la manipulation).
- Stocker les produits dans leur emballage d'origine correctement fermé et en position verticale, dans un endroit sec et bien ventilé.
- Ne pas les exposer aux rayons du soleil ou près de source de chaleur.
- Ne pas stocker un produit liquide au-dessus d'un produit solide. De la même façon, ne pas ranger les produits pour piscine avec d'autres produits (jardin, solvants, huile de moteur, produits alimentaire).

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES YEUX, AINSI QU'EN CAS D'INGESTION DE PRODUITS, VOUS DEVEZ APPELER IMMEDIATEMENT LES SECOURS ;

N° D'APPEL D'URGENCE DU CENTRE ANTI-POISON : 01.45.42.59.59
(RENVOI DIRECT SUR LE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE) ;

EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL : ISOLER LE PRODUIT OU CONTENIR L'EPANDAGE AVEC DES MATERIAUX ABSORBANT. PUIS S'ADRESSER AUX SERVICE MUNICIPAUX DE COLLECTE DES DECHETS

Destruction des algues

Vous devez veiller en permanence, à ce que l'eau de votre piscine soit parfaitement désinfectée et désinfectante.

Plusieurs paramètres seuls ou conjugués favorisent l'apparition et le développement des algues :

- Temps de filtration insuffisant (inadapté à la température de l'eau) ;
- Entretien du bassin négligé ;
- PH mal maîtrisé ;
- Taux de désinfectant insuffisant...

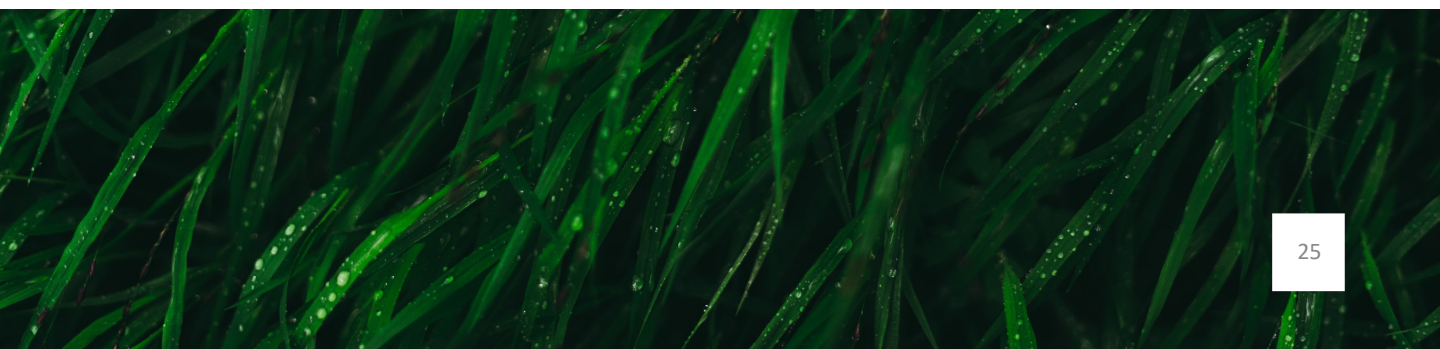
Les parois grasses, les marches ou le fond du bassin glissants, sont les premiers symptômes d'alerte. Si rien n'est fait, vous constaterez l'apparition de zones verte (angles projecteurs...) avant un verdissement généralisé.

Afin d'éviter la formation d'algues, il faut traiter préventivement le bassin en frottant régulièrement la ligne d'eau et les parois, maintenir une valeur de PH et de désinfectant adaptée, et verser une fois par semaine un algicide.

En traitement curatif, il est indispensable d'agir dès les premiers symptômes. Pour stopper facilement la prolifération il faut :

- Augmenter le temps de filtration ;
- Réajuster le PH si nécessaire ;
- Augmenter ponctuellement le taux de désinfectant (désinfection choc)
- Traiter les algues (utiliser de l'anti-algues / brosser les parois et nettoyer le filtre).

Une fois les algues mortes, il faut les aspirer avec le balai manuel et répéter l'opération si nécessaire. Une floculation peut être réalisée afin d'améliorer la qualité du nettoyage...



Floculation

Suivant le type de filtration utilisée et la finesse de la filtration, il peut être nécessaire d'améliorer leur efficacité par l'apport de produits floculants. Le floculant amalgame les microparticules et permet dès les retenir dans le filtre ou de les précipiter au fond du bassin. Il agit également sur la clarté (limpidité) de l'eau.

L'eau sera plus claire et cristalline, le nettoyage de la piscine plus facile et le désinfectant sera économisé.

Les floculants peuvent se présenter sous plusieurs formes : liquide, chaussette ou comprimés solide.



ATTENTION : Certains types de médias filtrants ne sont pas compatibles avec l'utilisation de floculants. A ce sujet il est préférable d'obtenir nos conseils

Traitement et régulation automatisée

L'utilisation d'un système de traitement / régulation automatisé doit être associé à un contrôle régulier par l'utilisateur (entretien périodique assuré par un professionnel est fortement recommandé).

ATTENTION ! les systèmes d'injection automatisée doivent être mis « hors service » pendant la période d'hivernage.

La régulation automatique :

Les injections de produits de traitement peuvent être pilotés par un automatisme qui analyse régulièrement les valeurs à contrôler puis, en fonction d'une valeur préalablement programmée, va piloter le fonctionnement de l'appareil d'injection approprié.

Ces types d'équipements sont appelés « appareils de régulation automatique » et remplissent généralement deux fonctions essentielles :

- La régulation du PH ;
- La régulation du désinfectant.

ATTENTION ! la régulation automatique impose une vérification régulière de l'état général du bon étalonnage du système.

La régulation du PH :

La mesure de la valeur du PH est assurée au moyen d'une sonde, en amont du système d'injection. Cette sonde est un consommable d'une durée de vie moyenne de 12 mois, ce type de sonde ne doit jamais rester au sec. La sonde de régulation du PH doit être étalonnée régulièrement, notamment lors des opérations de mise en service et de maintenance.

Selon le protocole de désinfection et la variation naturelle du Ph, la régulation Ph sera programmée pour piloter un acide ou une base en correctif.



La régulation du désinfectant :

Les systèmes de régulation pilotent l'injection automatique de désinfectant. Il existe plusieurs systèmes d'injection adaptés aux différents types de désinfectant.

Les régulations doivent être électriquement indépendantes de la filtration. En revanche, le système d'injection de produits doit obligatoirement être asservi à la filtration.

Il est interdit d'injecter un produit sans que la filtration soit en marche

Le protocole d'analyse automatique en continu peut se faire de différentes manières :

REDOX= La mesure de potentiel d'oxydo – réduction mesure la quantité de désinfectant par rapport à la quantité de pollution dans l'eau.

AMPEROMETRIE : La mesure s'exprime en chlore libre. L'affichage est à lecture directe sur afficheur digital (ce qui peut être plus simple pour l'utilisateur, ce dernier doit trouver une mesure DPD n°1 identique à sa lecture directe).



L'eau est verte

S'assurer du bon fonctionnement de la filtration, procéder à une chloration choc et ajouter un agent anti-algues.

Laisser agir quelques heures et faire fonctionner la filtration jusqu'à obtenir une eau claire. Le PH devra ensuite être ajusté en conséquence.



L'eau est trouble

Procéder au nettoyage ou, si nécessaire, au remplacement du média filtrant. Effectuer une floculation adaptée au type de filtration.



L'eau est blanche

S'assurer du bon fonctionnement de la filtration.

Faire fonctionner la filtration en continu, puis réajuster le PH. Si nécessaire, ajouter une solution anticalcaire qui pourra éventuellement être complétée par une floculation adaptée au type de filtration.



L'eau irrite les yeux

Réajuster le PH en conséquence puis contrôler le taux de désinfectant, Augmenter le temps de filtration.

ATTENTION ! Stopper immédiatement la baignade et empêcher l'accès au bassin jusqu'à la correction de l'anomalie.

HIVERNAGE

Les conditions climatiques ambiantes ont une influence directe sur les piscines de plein air. Outre l'intérêt de préserver la qualité de l'eau, les opérations d'hivernage vont permettre de protéger votre bassin des contraintes liées au gel.

En principe dès que la température de l'eau atteint une infériorité à 13°C, vous devez procéder à l'hivernage.

La mise en hivernage débute par un grand nettoyage du bassin (brossage des parois, de la ligne d'eau, du fond, nettoyage des skimmers et des projecteurs...) ainsi que des accessoires (robot de nettoyage automatique, couverture...).

Le bassin peut être protégé des salissures par l'utilisation d'une couverture d'hivernage. Il existe plusieurs types de bâches d'hivernage (couverture filet, couverture opaque) qui se fixent au-dessus du bassin, limitant ainsi le dépôt des saletés, pendant la période froide.

Attention aux débris divers (feuilles, vers de terre, etc...) dont le contact prolongé, et la décomposition, sont souvent à l'origine de taches indélébiles.

Par ailleurs, le bassin doit être efficacement protégé des conséquences du gel. Il est possible d'utiliser des flotteurs d'hivernage, disposés à la surface, afin d'éviter toute poussée de glace sur les parois de la piscine.

NB : Il est formellement proscrit d'hiverner une piscine en la vidangeant et de la laisser

Il existe deux méthodes d'hivernage : l'hivernage **PASSIF** et l'hivernage **ACTIF**.



RAPPEL : Vider sa piscine entraîne de graves risques d'endommagement structurels. Toute vidange doit être précédée d'un avis technique rendu par votre pisciniste.

Diminution du niveau et traitement de l'eau



La masse liquide joue un rôle d'isolant thermique et assure la stabilité mécanique du bassin en contrant les pressions naturelles exercées par le sol. Enfin l'eau protège le revêtement du bassin qui se détériore s'il n'est pas immergé.

Le niveau d'eau doit être abaissé d'environ 10 cm sous le niveau des skimmers ou de tout autre dispositif d'écumage (prévoir un traitement choc, en préalable à la diminution de niveau...).

Après avoir baissé le niveau, avant de vidanger le circuit hydraulique l'eau du bassin doit être additivé d'un produit d'hivernage. Il est ensuite nécessaire de faire tourner la filtration sur « fond/refoulement », orifices de refoulement ouverts et skimmers fermés, pendant quelques heures pour mélanger le produit.

Par la suite le niveau d'eau devra être surveillé et maintenu.

ATTENTION : En présence d'un volet rigide immergé, ces préconisations ne sont pas applicables.

Protection du circuit hydraulique



Les orifices de refoulement et les skimmers devront être bouchés et rendus étanches par la pose de bouchons sur les orifices de refoulement et par la pose d'obturateur antigel sur les skimmers pour empêcher l'eau d'y revenir. Cette opération doit, notamment permettre d'assécher les canalisations afin d'écarter les risques de cassure ou de rupture liés au gel.

Protection du bassin



En cas de risque de gel, afin d'éviter que la structure du bassin soit endommagée par la poussée liée par la glace contre les parois, il est indispensable de mettre en place des flotteurs d'hivernage (au minimum dans la diagonale du bassin) afin de créer un volume compressible par la glace.

Traitement du filtre



Filtre à sable et vanne 6 voies : Nettoyer, rincer et procéder à plusieurs contre lavages pour éliminer les impuretés. Après lavage mettre une solution détartrante pour dissoudre le calcaire, vidanger le filtre, ôter le bouchon d'écoulement et le couvercle, graisser les joints et laisser le filtre ouvert. La vanne 6 voies sera placée en position hiver.

Filtre à diatomées et vanne 6 voies : Nettoyer, rincer et procéder à un contre lavage du filtre. Démonter le filtre et l'axe qui supporte les éléments filtrants. Mettre les éléments à tremper dans une solution détartrante pour dissoudre le calcaire, broser, rincer abondamment, puis laisser sécher. Graisser les joints, laisser le filtre ouvert. La vanne 6 voies sera placée en position ouvert.

Filtre à cartouche : Démonter et sortir la cartouche. Nettoyer et rincer (sans contre lavage). En présence de calcaire, Mettre les éléments à tremper dans une solution détartrante pour dissoudre le calcaire, broser, rincer abondamment, graisser les joints. Stocker la cartouche à l'abris.

ATTENTION : les systèmes d'injection automatisée doivent être mis « hors service » pendant la période d'hivernage.

Traitement des pompes



Vidanger la pompe, nettoyer les préfiltres, laisser le bouchon de vidange ouvert, effectuer le graissage et l'entretien préconisé par le constructeur. La remettre au sec.

Régulation du traitement automatique



Prévoir de démonter les sondes d'analyse, qui doivent être plongées dans de l'eau pendant tout l'hiver et remisé verticalement dans leur protection d'origine (tube , capuchon) à l'abri du gel.

Electrolyse de sel



Démonter la cellule et si nécessaire, utiliser un produit adapté afin de libérer les plaques de toutes impuretés. Une fois propre, la remettre en place sur le circuit hydraulique purgé.

Hivernage Actif

Cette solution consiste à protéger le bassin du gel sans arrêter complètement la filtration, elle permet de conserver une qualité d'eau filtrée durant la saison d'hiver et de minimiser le traitement chimique et physique de l'eau, à l'occasion de la remise en service de la piscine.

Avant de procéder aux opérations d'hivernage, une correction du PH, puis une désinfection rémanente combinée avec le produit d'hivernage est conseillée.

ATTENTION : Le circuit hydraulique n'étant pas vidangé, cette méthode requiert une grande vigilance quant à l'utilisation de la filtration, en période

Ainsi l'hivernage actif est conditionné par les critères suivants :

- Résidence principale ou occupation permanente des lieux ;
- Climat doux et tempéré ;
- Local technique hors gel ;
- Surveillance continue du fonctionnement de la filtration pendant l'hiver ;
- Activer la filtration durant les heures propices pour le gel (période nocturne notamment...)

L'installation d'un dispositif de mise hors gel permettant d'optimiser le temps de filtration en fonction de la température de l'eau peut être un bon complément à la surveillance de l'utilisateur.

L'eau dans le bassin assure l'isolation thermique, la stabilité mécanique en contrant les pressions du sol et protège le revêtement, nécessitant l'addition d'un produit d'hivernage.

Protection du bassin



Pour protéger la structure du bassin du gel, utiliser des flotteurs d'hivernage pour contrer la pression de la glace.



Traitement du filtre



Filtre à sable et vanne 6 voies : Utiliser un détartrant et un désinfectant puissant pour filtre à sable. Procéder à plusieurs contre lavages pour éliminer les impuretés, et, mettre la vanne 6 voies sur position filtration. Pendant la période d'hiver, faire des lavages de filtre en fonction de son encrassement.

Filtre à diatomée et vannes 6 voies : Utiliser un détartrant (ne pas utiliser de désinfectant) pour filtre à sable. Procéder à plusieurs contre lavages pour éliminer les impuretés et mettre la vanne multivoie sur position filtration. Pendant la période d'hiver, faire des lavages de filtre en fonction de l'encrassement de celui-ci.

Filtre à cartouche : Utiliser un détartrant (ne pas utiliser de désinfectant) pour filtre à sable. Procéder à plusieurs contre lavages pour éliminer les impuretés et mettre la vanne 6 voies sur position filtration. Pendant la période d'hiver, faire des lavages de filtre en fonction de l'encrassement de celui-ci.

ATTENTION : les systèmes d'injection automatisée doivent être mis « hors service » pendant la période d'hivernage.

Electrolyse de sel



Démonter la cellule et utiliser un détartrant approprié afin de libérer les plaques de toutes ses impuretés. Propre, la remettre en place sur le circuit hydraulique.

Régulation de traitement d'eau automatique



Prévoir de démonter impérativement les sondes d'analyse qui doivent être mises dans leur protection d'origine. Obturer les portes sondes. Purger puis nettoyer les régulations et dispositifs d'injection. S'assurer que les électrodes des sondes restent humidifiées pendant tout l'hiver et stockées hors gel.

La 1^{ère} mise en route

La mise en route de votre piscine est différente s'il s'agit d'une nouvelle installation, ou bien si cela fait suite à un hivernage actif ou à un hivernage passif. Dans tous les cas, il faut nettoyer, filtrer et purifier l'eau pour profiter toute la saison d'une eau parfaitement claire et saine.

La mise en eau de votre piscine se fait directement après la pose de votre revêtement. Si vous avez choisi un revêtement tel que la résine, la peinture ou le carrelage, il faut prendre en compte le temps de séchage.

Équipement nécessaire

Préparez les produits essentiels comme le chlore. Rassemblez les outils de nettoyage tels que les brosses et les épuisettes, ainsi que les filtres nécessaires pour le bon fonctionnement de la piscine.

Nettoyage initial

Avant de remplir la piscine, assurez-vous de la nettoyer en profondeur. Éliminez les débris visibles, brossez les parois et le fond pour éliminer les saletés accumulées. Un nettoyage initial favorisera une eau plus propre dès le départ.

A quel niveau remplir ma piscine

Généralement, on conseille un niveau à mi-skimmers ou un peu plus haut.

Il existe des régulateurs de niveau qui alimentent automatiquement la piscine en eau à partir d'un seuil donné.

On utilise généralement de l'eau de la ville, qui a l'avantage d'être déjà traitée, et d'avoir subi une correction de pH. Si vous possédez un puit, ou éventuellement une citerne de récupération d'eau de pluie, il est conseillé de la faire analyser pour vérifier son pH, sa teneur en calcaire, en métaux, etc.

Traitement et équilibre de l'eau

Pour que l'eau soit complètement saine, il faut qu'elle soit traitée.

Il est donc indispensable d'avoir un bon équilibre de l'eau en vérifiant le taux de pH, le taux de chlore, le TAC et le TH. En effet, une eau déséquilibrée peut être néfaste à votre piscine et à vous-même. (Voir fiche Traitement de l'eau).

REMETTRE EN ROUTE SA PISCINE APRÈS HIVERNAGE

La remise en route après hivernage passif

Avec l'hivernage passif, vous faites une vraie pause pendant la saison froide. Votre piscine est couverte et tous les équipements sont arrêtés de l'automne jusqu'au printemps. Voici quelques étapes clés pour sortir votre piscine de son « hibernation » :

- Enlevez la bâche d'hivernage, laissez-la sécher et rangez-là au sec,
- Retirez les flotteurs d'hivernage, les gizzmos et les bouchons d'hivernage
- Remettez les paniers des skimmers à leur place,
- Nettoyez le bassin avec une épuisette pour enlever le plus gros
- Nettoyez le filtre et remettez en marche le filtre et la pompe,
- Passez l'aspirateur ou faites fonctionner votre robot de piscine,
- Frottez la ligne d'eau avec une brosse de piscine,
- Contrôlez l'équilibre de l'eau,
- Faites un traitement choc pour bien désinfecter l'eau,
- Relancez la pompe de filtration
- Laissez la filtration tourner pendant un ou deux jours puis réglez le programme de filtration habituelle.

La remise en route après hivernage actif

L'hivernage actif consiste à laisser tourner la filtration au ralenti. Cette solution demande un peu d'attention de votre part. L'hivernage actif est souvent adopté dans les régions du sud qui ne connaissent pas de températures négatives en hiver.

La remise en marche de la piscine est plus simple et rapide après ce type d'hivernage.

Remettre tous les équipements de piscine en place, nettoyer le bassin, désinfecter et filtrer l'eau : la remise en marche de votre piscine demande un tout petit peu de temps. L'objectif est d'avoir une eau de baignade de bonne qualité pour pouvoir s'y baigner !

La remise en route après hivernage : les vérifications

Pompe de filtration : Vérifiez son bon fonctionnement pour s'assurer qu'aucun dysfonctionnement n'est présent.

Manomètre : Contrôlez la pression dans le système de filtration pour détecter d'éventuels problèmes.

Remise à niveau du bassin : Assurez-vous que le niveau d'eau est adéquat pour éviter tout dommage à la pompe et vérifiez l'état général de la piscine pour détecter d'éventuelles fuites ou problèmes d'équipement.



Nage à Contre-Courant

Un équipement de nage à contre-courant est constitué :

- D'une pompe avec vanne d'isolement ;
- D'une aspiration d'eau, d'une buse de refoulement et d'un bouton de commande pneumatique.
- D'un coffret électropneumatique de commande de protection.



Précautions d'usage

Compte tenu du débit important de la pompe, il est vivement recommandé de prendre des précautions lorsque l'on se trouve à proximité immédiate de la prise d'eau (risque d'aspiration). L'utilisation de tels équipements doit être faite sous le contrôle d'un utilisateur responsable notamment lorsque ces équipements sont pourvus de tuyaux de massage, ce qui augmente d'autant la pression de sortie.

Utilisation et maintenance du matériel

Les pompes de système de nage à contre-courant qui équipent les piscines, hivernées dans des locaux extérieurs, doivent être déposées et remisées dans un endroit sec (comme tout organe électrique).

L'utilisation de ces équipements ne peut se faire qu'en eau.

Sur les équipements munis de buses de refoulement orientables, l'orientation de la buse ne peut se faire qu'à l'arrêt de la pompe.

Autres équipements d'animation

Buses de massages - Geysers - Cascades et champignons - Canon à eau - Piscines à vague

Chauffage de l'eau

Le chauffage est un équipement optionnel qui a pour effet d'améliorer le confort des baigneurs et de prolonger la période d'utilisation de votre piscine.

Les systèmes de chauffage sont composés d'équipements destinés à élever puis à maintenir le niveau de température du bassin, en complément de l'apport solaire naturel.

Plusieurs solutions permettent d'obtenir ce résultat :

- Les pompes à chaleur (PAC) ;
- Les Couvertures à bulles
- Les couvertures en lames polycarbonates solaires

Les Pompes à chaleur



Les Couvertures à Bulles



Lames polycarbonates
solaires



L'installation et le choix du mode de chauffage devront faire l'objet d'une étude préalable.

ATTENTION ! l'élévation de la température de l'eau favorise le développement des micro-organismes. Aussi est-il nécessaire de maintenir l'équilibre et la désinfection de l'eau. L'élévation de la température augmente sensiblement les dosages de désinfectants dont l'action d'oxydant peut provoquer des agressions chimiques (migration ou destruction des plastifiants), ce qui peut conduire à une décoloration, à une perte d'élasticité et donc à un vieillissement prématuré. Aussi est-il indispensable de respecter les limites de températures prescrites par les fabricants de membrane d'étanchéité.

Piscine Intérieure

La piscine intérieure est un ouvrage de bassin réalisé sous bâti permanent et clos.

La réalisation d'un tel ouvrage suppose que le bâtiment destiné à abriter le bassin réponde à certains critères techniques et notamment :

- Isolation adaptée du bâti,
- Matériaux adaptés aux contraintes engendrées par la piscine,
- Conception compatible avec l'utilisation d'une piscine,
- Aménagement visant à permettre l'évacuation des eaux de surface,
- Aménagement visant à permettre un renouvellement d'air neuf (ventilation),
- Aménagement visant à obtenir une température d'air adaptée (chauffage),
- Aménagements visant à assurer la conformité de l'installation électrique avec la norme NF C15-100.

En outre, il faudra s'assurer du maintien d'un niveau d'humidité relatif d'air, compris entre 55% et 75%, avec apport éventuel d'un équipement spécifique de déshumidification. Etant ici précisé que ce type de matériel nécessite le suivi technique régulier d'un professionnel compétent



Abris de piscine

Préconisation d'usage :

Le choix d'installer un abri de piscine doit également tenir compte des spécificités de la construction de votre piscine et de ses abords (notamment à propos des contraintes techniques, poids de l'abris, évacuations des eaux...).

- L'installation d'un abri de piscine doit satisfaire à certaines obligations réglementaires en matière de droit de l'urbanisme.
- Par ailleurs, en présence d'un abri et selon les conditions climatiques, la température de l'eau du bassin peut augmenter sensiblement. Il convient donc de s'assurer de la compatibilité de l'abris avec les divers équipements du bassin (revêtement, volet, couverture, système de traitement).

ATTENTION ! en dehors des opérations liées à l'utilisation courante de l'abris (ouverture/fermeture), les autres manipulations (entretien, maintenance, réparations...) doivent être réalisées par un professionnel compétent.



Membrane PVC armé

La membrane armée est constituée de feuilles en PVC renforcées par une armature en polyester qui en assure la stabilité mécanique.

Certaines prescriptions d'usage sont à observer lorsque l'étanchéité est assurée au moyen d'une membrane armée :

- ✚ La température de l'eau ne doit pas dépasser 32°C de façon prolongée,
- ✚ **Une concentration inappropriée des produits de traitement, notamment des produits stérilisants, est de nature à entraîner une décoloration irréversible de la membrane.**
- ✚ Les chocs mécaniques (chutes d'objets...) les frottements divers anormaux (volet rigide inadapté ou déformé...) peuvent endommager gravement la membrane armée.

Enfin, la membrane armée doit être considérée comme un élément d'usure, sujet au vieillissement, dont la durée de vie est variable selon les conditions d'utilisation.

ATTENTION : Le manque de surveillance et d'entretien sont très souvent à l'origine du développement de l'osmose (détérioration de l'homogénéité du revêtement).





Pour que la gestion de votre piscine ne soit plus une contrainte



contact@expeau.com

42260 – Saint Germain Laval

04 77 65 48 53

42300 – Mably – Roanne

04 82 77 12 48

